COUPES DE FRANCE KARTING 2020

RÈGLEMENT SPORTIF

La FFSA organise les Coupes de France Karting qui sont la propriété de la FFSA. Les Coupes couronneront les Pilotes vainqueurs de Coupes de France. Toutes les parties concernées (FFSA, Ligues, ASK, Organisateurs, Opérateur, Concurrents et Circuits) s'engagent à appliquer ainsi qu'à observer les règles régissant les Coupes.

RÈGLEMENT

1) Le texte final du présent Règlement Sportif sera la version française à laquelle il sera fait référence en cas de controverse d'interprétation. Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Sportif.

OBLIGATIONS GÉNÉRALES

2) Tous les Pilotes, Concurrents et Officiels participant aux Coupes s'engagent en leur nom propre et celui de leurs employés et agents, à observer toutes les dispositions du Code Sportif International (le Code), du Code de Conduite sur Circuits de Karting, de la Réglementation FFSA (Sportive, Technique et Annexes), du Règlement Particulier de la Compétition et de la Lettre d'Info.

3) Seule la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement Sportif.

PRINCIPE ET DÉROULEMENT

4) Les Coupes de France se déroulent sur une compétition pour chaque catégorie :

COUPE DE FRANCE			
DATE	**CATÉGORIES**	**CIRCUITS**	**ORGANISATEURS**
Du 08 au 10 MAI 2020	KZ2 / KZ2 MASTER / KZ2 GENTLEMAN	MOISSY CRAMAYEL (77)	ASK KARTLAND 77
Du 22 au 24 MAI 2020	SENIOR / MASTER / GENTLEMAN	ESCOURCE (40)	ASK LANDES ET GARSCOGNE
Du 05 au 07 JUIN 2020	MINIME / CADET / NATIONALE	LE CASTELLET (83)	ASK ISTRES

5) La ou les Compétitions comptant pour les Coupes auront le statut de compétitions nationales.

6) Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés et seront envoyés aux pilotes inscrits, aux organisateurs et aux Officiels de l'épreuve. Sauf cas de force majeure, ils ne subiront aucune modification.

Le contrôle administratif s'effectuera le jeudi de 14 heures à 19 heures et se terminera le vendredi de 8 heures à 9 heures.
L'installation dans le paddock s'effectuera le jeudi de 9 heures à 19 heures et le vendredi de 8 heures à 9 heures. Le contrôle des extincteurs sera effectué à l'entrée des véhicules dans le paddock.

La manifestation débutera officiellement le vendredi à 8 heures avec les essais officiels. Avant le début de ces essais officiels, le pilote aura la possibilité de s'entraîner toute la journée du jeudi précédant l'épreuve (droit de piste à la discrétion de l'organisateur). Aucun roulage, avec un kart de compétition, ne sera autorisé sur le circuit à partir du lundi précédant la manifestation.

7a) Chaque compétition comportera :

Une pré-finale : Les positions au départ seront déterminées par le classement des manches qualificatives.
Une finale : Les positions au départ seront déterminées par l'arrivée de la pré-finale.

7b) Déroulement de la compétition :

INTITULÉ	CATÉGORIE	DURÉE
CHRONOS	Toutes catégories	8 minutes
MANCHES QUALIFICATIVES	Minime Autres catégories	10 km (temps sec) / 7 km (temps pluie) 15 km (temps sec) / 12 km (temps pluie)
PRE-FINALES	Minime Autres catégories	12 km (temps sec) / 10 km (temps pluie) 20 km (temps sec) / 17 km (temps pluie)
FINALES	Minime Cadet Gentleman Autres catégories	15 km (temps sec) / 12 km (temps pluie) 25 km (temps sec) / 20 km (temps pluie) 25 km (temps sec) / 20 km (temps pluie) 30 km (temps sec) / 24 km (temps pluie)

7c) Consolante

Les pilotes, non qualifiés pour la phase finale, auront la possibilité de disputer une Coupe de la Ligue et une Coupe de la Ville.

Ces Coupes seront organisées si un minimum de 15 pilotes y participent et se dérouleront sur une seule course. La grille de départ de la "Coupe de la Ligue" et de la "Coupe de la Ville" sera établie selon le classement à l'issue des manches de qualificatives.

INTITULÉ	CATÉGORIE	DURÉE
CONSOLANTE	Minime Autres catégories	10 km (temps sec) / 7 km (temps pluie) 15 km (temps sec) / 12 km (temps pluie)

CLASSEMENTS

8~~a~~) Classement général final des Coupes de France :

Le classement de la finale déterminera le classement de la Coupe de France.

Le classement de chacune des finales donnera lieu à l'attribution des points suivants :

100 points au 1er	55 points au 10ème	37 points au 19ème	23 points au 28ème
85 point au 2ème	53 points au 11ème	35 points au 20ème	22 points au 29ème
75 points au 3ème	51 points au 12ème	33 points au 21ème	21 points au 30ème
70 points au 4ème	49 points au 13ème	31 points au 22ème	20 points au 31ème
65 points au 5ème	47 points au 14ème	29 points au 23ème	19 points au 32ème
63 points au 6ème	45 points au 15ème	27 points au 24ème	18 points au 33ème
61 points au 7ème	43 points au 16ème	26 points au 25ème	17 points au 34ème
59 points au 8ème	41 points au 17ème	25 points au 26ème	16 points au 35ème
57 points au 9ème	39 points au 18ème	24 points au 27ème	15 points au 36ème

Le classement final de la Coupe de France sera établi sur le résultat de la finale.

CANDIDATURES DES CONCURRENTS

9) Les Coupes de France sont ouvertes à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de karting « pilote concurrent conducteur » en cours de validité dans sa catégorie pour 2020. Ainsi qu'à tout pilote étranger détenteur d'une licence nationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de participation de cette dernière ou d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de participation de cette ASN dans la catégorie concernée.

10) Tout pilote désirant participer à la Coupe de France devra s'inscrire directement par internet sur le site des Championnats et Coupes de France **www.ffsakarting.org**, possibilité de paiement par carte bancaire (site sécurisé) ou par chèque. En cas de difficulté pour l'inscription sur le site internet, une aide téléphonique est assurée par l'opérateur TKC, au numéro +33 (0)6.85.13.29.26, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h30, ~~le vendredi de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 16h15~~. L'inscription doit être reçue par l'opérateur au plus tard le lundi précédant l'épreuve à 20h00. L'inscription d'un pilote enregistrée dans les 15 jours précédant l'épreuve verra son montant majoré.

PILOTES ADMIS

11a) Inscription libre, pas d'épreuve qualificative en Championnats de Ligue.

11b) Condition de participation par catégories :

CATÉGORIE	CONDITIONS
MINIME	Pilotes âgés de 7 ans dans l'année en cours à 11 ans dans l'année (âge atteint en 2020). Les pilotes âgés de 7 ans devront être titulaires d'un Volant d'Argent ou d'Ord décerné par une École Française de Karting (EFK) (Attestation à fournir au Service Licences)
CADET	Pilotes âgés de 10 ans dans l'année à 13 ans dans l'année (âge atteint en 2020).
NATIONALE	Pilotes âgés de 12 ans dans l'année en cours à 16 ans dans l'année (âge atteint en 2020).
SENIOR / MASTER / GENTLEMAN	Sénior : pilotes âgés de 14 ans minimum (âge atteint dans l'année en 2020). Master : pilotes âgés de 30 ans minimum (âge atteint dans l'année en 2020). Gentleman : pilotes âgés de 45 ans et plus (âge atteint dans l'année en 2020).
KZ2 / KZ2 MASTER / KZ2 GENTLEMAN	KZ2 : pilotes âgés de 15 ans minimum (âge atteint dans l'année en 2020). KZ2 Master : pilotes âgés de 30 ans minimum (âge atteint dans l'année en 2020). KZ2 Gentleman : pilotes âgés de 45 ans et plus (âge atteint dans l'année en 2020).

11c) Un maximum de 72 pilotes par catégorie sera admis. La FFSA se réserve la possibilité de modifier le nombre de pilotes admis. Dans le cas d'un nombre insuffisant de pilotes inscrits, la FFSA se réserve le droit d'annuler la Coupe de France, au plus tard deux semaines avant la date de l'épreuve.

11d) Les engagements seront retenus selon l'ordre d'arrivée auprès de l'opérateur FFSA, dans la limite des places disponibles.

KARTS ET MATERIELS ADMIS

12) Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

CHÂSSIS

13) Chaque pilote pourra disposer d'un châssis.

Tout châssis semblant endommagé lors d'un fait de course constaté par la Direction de Course ou par le collège des Commissaires Sportifs devra être signalé au Délégué Technique.
Le Délégué Technique, après inspection du châssis accidenté, remettra un rapport sur le bien-fondé ou non du remplacement du châssis. Le Collège des Commissaires Sportifs sera seul habilité à autoriser ou non le remplacement. En cas de remplacement, le châssis accidenté se verra retirer son numéro d'enregistrement et ne pourra être réutilisé durant l'épreuve.

MOTEUR

14a) Pour les catégories Minime, Cadet, Nationale en cas de casse avérée de moteur sur la piste et dûment constatée par le Délégué Technique dès son entrée en parc assistance arrivée, le pilote pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé sur la grille au départ de la course suivant ce changement :

- Si pas de série, pénalité de 10 places sur la grille de départ de la course suivante.
- Si séries, pénalité de 5 places sur la grille de départ dans sa ligne pour la course suivante (manche qualificative).

14b) Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts et cela conformément au Règlement Technique.

TABLEAU RECAPITULATIF CHÂSSIS / MOTEUR

Catégorie	Type Moteur	Nombre	Plom-bage	Nbr. Châssis
MINIME	IAME Gazelle	Un	Oui	1
CADET	ROTAX Mini Max	Un	Oui	1
NATIONALE	ROTAX J125 Max	Un	Non	1
SENIOR / MASTER / GENTLEMAN	IAME X30 rl tag c	Deux	Non	1
KZ2 SENIOR / KZ2 MASTER / KZ2 GENTLE-MAN	CIK-FIA	Deux	Non	1

PNEUMATIQUE

15a) Chaque pilote disposera d'un ensemble de pneumatiques répartis comme suit :

- Essais libres officiels et les Warm up : Les pneumatiques slick et pluie pourront être apportés par le pilote (les pneumatiques devront être munis d'un code-barres vulcanisé de type CIK-FIA 2017/2019 ou 2020/2022) ou achetés sur place auprès du manufacturier, partenaire des Coupes de France.

Les pneumatiques slick des essais libres officiels et des warm up seront identifiés (marquage ou enregistrement) et contrôlés à chaque séance à partir de la deuxième séance d'essais libres officiels.

- Pour les essais chronométrés, qualifications, phases finales : les pneumatiques slick et les pneumatiques pluie seront tirés au sort et montés en parc d'assistance avant l'épreuve le vendredi selon un horaire défini par l'opérateur FFSA.

Ils seront identifiés (marquage ou enregistrement) et pourront être contrôlés avant chaque départ. Ils seront stockés en parc fermé. Ces pneumatiques devront être achetés auprès du manufacturier, partenaire des Coupes de France.

Chaque pilote inscrit à la Coupe de France Minime ou Cadet, Nationale, Sénior/Master/Gentleman, KZ2/KZ2Master/KZ2Gentleman se verra offrir un train de pneumatiques slick (2 avant et 2 arrière).

En cas de crevaison avérée sur la piste et dûment constatée par le Délégué Technique dès son entrée en parc d'assistance arrivée, le concurrent pourra utiliser un pneumatique avant ou arrière de remplacement :

- Pris dans les pneus identifiés ayant roulés lors des essais libres officiels et warm up s'il s'agit d'un pneumatique slick.
- Pris dans des pneus usagés s'il s'agit d'un pneumatique pluie.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PNEUMATIQUES

			Minime Cadet	Nationale	Senior Master Gentleman	KZ2 KZ2 Master KZ2 Gentleman
Essais Libres + Warm Up	**SLICK**	Quantité	4	4	4	4
	PLUIE	Quantité	/	Libre	Libre	Libre
Essais Chrono + Manches + Phases Finales	**SLICK**	Quantité	4	4	8	8
	PLUIE	Quantité	/	4	8	8
Dotation FFSA Pneus Courses Slick			1 Train	1 Train	1 Train	1 Train
Stockage Pneus Courses			Parc fermé	Parc fermé	Parc fermé	Parc fermé

15b) L'appareil de mesure MiniRAE Lite de la société « RAE Systems Inc. (USA) » sera utilisé en Essais Qualificatifs, Manches Qualificatives et phases finales pour vérifier que les pneumatiques sont en conformité avec le règlement.
La mesure COV des pneumatiques ne devra pas dépasser 5 ppm (valeur limite maximale) en toutes circonstances.

Note : La pollution des pneumatiques, par ex. par spray pour chaîne, doit être évitée car elle peut entraîner le dépassement de la valeur limite.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le pilote concerné ne sera pas autorisé à accéder à la pré-grille (et par conséquent ne participera pas à la partie correspondante de la compétition - essais qualificatifs, manches qualificatives, phases finales). Les réclamations à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises.

Les réclamations et appels en la matière n'ont pas d'effet suspensif.

CARBURANT

16) Le carburant devra obligatoirement être de l'E5 sans plomb 98 acheté dans la station-service désignée par l'ASK organisatrice (le nom et la localisation de la station-service seront indiqués dans la lettre info-concurrents envoyée à chaque pilote inscrit).

Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA de l'année en cours sont autorisées.

Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.
Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

SÉCURITÉ GÉNÉRALE

17) Article 2.14 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

18) Un mécanicien par pilote sera autorisé à pénétrer dans le parc fermé et sur la pré-grille. Ce mécanicien devra être titulaire d'une licence NCCK ou IPS et porter le badge spécifique fourni par l'organisation. Toute personne non licenciée et non accréditée se verra interdire l'accès au parc d'assistance (parc fermé) et à la pré-grille.

19) La FFSA attribuera, à chaque pilote, un numéro de course.

Six plaques numéros maxi seront fournies par la FFSA et incluront la publicité FFSA.
Elles devront être placées selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification. Le nom du pilote en lettres noires adhésives sur fond blanc (ainsi que le drapeau de sa nationalité) devra figurer à l'avant des caissons latéraux. La hauteur minimum du rectangle contenant la reproduction devra être de 3 cm.

Les pilotes participant aux Coupes de France devront obligatoirement être identifiés conformément au plan d'identification défini par la FFSA envoyé aux concurrents avant l'épreuve. Les pilotes auront la possibilité d'apposer d'autres publicités. En aucun cas, l'identification des karts définie par la FFSA ne pourra être modifiée par les pilotes.

En cas de non-respect du plan d'identification, le pilote se verra infliger une amende de 100 €.

DÉROULEMENT DES COUPES

20) La compétition se compose d'Essais libres officiels, de Séances Chronométrées, de Manches Qualificatives, d'une pré-finale et d'une finale.

21) Les essais libres officiels se dérouleront le vendredi entre 08h00 et 18h00.

Les séances warm-up se dérouleront le samedi matin et le dimanche matin.
La présence du transpondeur (en état de marche sous la responsabilité du pilote) à partir de la deuxième séance d'essais libres officiels est obligatoire, sous peine d'une amende de 100 €.

22) La présence de tous les pilotes et concurrents est obligatoire au briefing. Tous devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionnée par le Collège des Commissaires Sportifs.

L'horaire du briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

23) Les séances chronométrées et les essais sonométriques pourront se dérouler par groupes. Chaque groupe effectuera une séance de 8 minutes.
Les groupes chronométrés seront définis par tirage au sort.

24) Manches qualificatives

Diviser le nombre de pilotes en X séries comprenant 18 pilotes maximum en fonction de la capacité de la piste.

Les séries seront réparties suivant le processus ci-dessous :

- si le nombre de pilotes inscrits est inférieur ou égal à la capacité de la piste, les pilotes disputeront 3 manches qualificatives.

- si le nombre de pilotes inscrits est supérieur à la capacité de la piste, un certain nombre de séries comprenant au maximum un nombre de pilote égal à la moitié de la capacité de la piste seront créées : A, B, C, etc…

25) Déroulement des manches qualificatives (voir tableau 7b) Déroulement de la compétition).

Dans le cadre des manches qualificatives, toutes les séries se rencontreront suivant le schéma ci-dessous :
A contre B ; A contre C ; B contre C, etc…
Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives sont additionnés et permettent d'établir le classement des manches qualificatives.

Les points seront attribués comme suit :

0 point au 1er,
2 points au 2ème,
3 points au 3ème,
4 points au 4ème,
5 points au 5ème.

… et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé.
Les éventuels ex aequo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés.

GRILLE DE DÉPART

26) Article 2.19 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

PROCÉDURE DE DÉPART

27) Article 2.20a des Prescriptions Générales CIK-FIA.

28) Sur demande du Directeur de Courses, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de Fait. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la Compétition.

SUSPENSION D'UNE COURSE

29) Article 2.21 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

REPRISE D'UNE COURSE

30) Article 2.22 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

ARRIVÉE

31) Article 2.23 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

PARC FERMÉ

32) Article 2.13 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

INCIDENTS

33) Article 2.24 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

DROITS D'ENGAGEMENT

34) Tout pilote désirant participer à la Coupe de France devra s'inscrire directement par internet sur le site des Championnats et Coupes de France **www.ffsakarting.org**, possibilité de paiement par carte bancaire (site sécurisé) ou par chèque. En cas de difficulté pour l'inscription sur le site internet, une aide téléphonique est assurée par l'opérateur TKC, au numéro +33 (0)6.85.13.29.26, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h30. L'inscription doit être reçue par l'opérateur au plus tard le lundi précédant l'épreuve à 20h00. L'inscription d'un pilote enregistrée dans les 15 jours précédant l'épreuve verra son montant majoré.

35) En cas de non-participation du pilote a la Coupe de France, il ne pourra prétendre à aucun remboursement (sauf cas de force majeure). Aucun pilote ne pourra être engagé ou remplacé sur place.

36) Le montant de l'inscription comprend notamment les frais de dossier, droits de piste du vendredi, 5 laissez-passer et l'emplacement paddock. Seuls l'aire de stationnement, la location des stands, la location du transpondeur et le droit de piste de la journée du jeudi pourront être facturés en supplément par l'organisateur.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DROITS D'ENGAGEMENT

CATÉGORIE	MONTANT	MAJORATION
MINIME	95 €	133 € à partir du 21/05/20 à 08h00
CADET	200 €	250 € à partir du 21/05/20 à 08h00
NATIONALE	200 €	250 € à partir du 21/05/20 à 08h00
SENIOR / MASTER / GENTLEMAN	200 €	250 € à partir du 8/05/20 à 08h00
KZ2 / KZ2 MASTER / KZ2 GENTLE-MAN	200 €	260 € à partir du 24/04/20 à 08h00
LONG CIRCUIT KZ2 / KZ2 MASTER / KZ2 GENTLEMAN	210 €	260 € à partir du 14/08/20 à 08h00

PROTOCOLE PODIUM

37) A l'issue de la finale et après avoir satisfait au contrôle du poids, les trois premiers pilotes classés seront sous la responsabilité de l'opérateur.

Pendant toute la durée du protocole, les pilotes devront uniquement porter leur combinaison de course fermée avec la casquette du manufacturier fournisseur de la catégorie. Ils se rendront au véhicule destiné à la parade des pilotes afin d'effectuer un tour d'honneur.
A la suite du tour d'honneur, les pilotes se rendront au podium afin de procéder à la cérémonie.
A l'issue de la cérémonie de podium, les pilotes seront à la disposition de la presse pour répondre aux différentes interviews.

Tout pilote ne respectant pas l'intégralité des points cités ci-dessus se verra infliger une amende de 100 €.

DOTATIONS

39) Tableau des dotations sportives et matériels

CATÉGORIE	DOTATION
MINIME	• Un moteur IAME Gazelle sera remis au gagnant du tirage au sort FFSA • Invitations à la IAME Internationale Finale au 1er vainqueur de la Coupe • 1 train de pneumatiques course offert à tous les pilotes engagés • Du 1er au 5ème, un test physique offert au sein de la FFSA Academy • Lors du podium : coupe, bouquet de fleurs, boisson festive, casquette et goodies spécifiques seront remis aux 3 premiers pilotes • Des prix récompenseront la meilleure pilote féminine, le meilleur tour en course ainsi que la meilleure remontée en course (en finale) • Une médaille commémorant l'événement sera remis à tous les pilotes engagés • Des goodies seront remis aux pilotes engagés lors de l'enregistrement administratif
CADET	• 1 moteurs ROTAX MiniMax sera remis au gagnant du tirage au sort FFSA • Invitation à la Finale Mondiale ROTAX au 1er de la Coupe • Invitations au Challenge International Trophy ROTAX aux 2éme et 3éme de la Coupe • 1 train de pneumatiques course offert à tous les pilotes engagés • Du 1er au 5éme stage OK-J et tests physiques offerts au sein de la FFSA Academy. • Du 6éme au 10éme tests physiques offerts au sein de la FFSA Academy. • Lors du podium : coupe, bouquet de fleurs, boisson festive, casquette et goodies spécifiques seront remis aux 3 premiers pilotes • Des prix récompenseront la meilleure pilote féminine, le meilleur tour en course ainsi que la meilleure remontée en course (en finale) • Des goodies seront remis aux pilotes engagés lors de l'enregistrement administratif
NATIONALE	• 1 moteurs ROTAX J125Max seront remis au gagnant du tirage au sort FFSA • Invitation à la Finale Mondiale ROTAX au vainqueur de la Coupe • Invitations au Challenge International Trophy ROTAX aux 2éme et 3éme de la Coupe • 1 train de pneumatiques course offert à tous les pilotes engagés • Lors du podium : coupe, bouquet de fleurs, boisson festive, casquette et goodies spécifiques seront remis aux 3 premiers pilotes • Un prix récompensera la meilleure remontée en course (en finale) • Des goodies seront remis aux pilotes engagés lors de l'enregistrement administratif

SENIOR / MASTER / GENTLEMAN	• Un moteur IAME X30 rl tag sera remis au gagnant du tirage au sort FFSA • Invitations à la IAME Internationale Finale au 1er premier pilote SENIOR • 1 train de pneumatiques course offert à tous les pilotes engagés • Lors du podium : coupe, bouquet de fleurs, boisson festive, casquette et goodies spécifiques seront remis aux 3 premiers pilotes • Un prix récompensera la meilleure remontée en course (en finale) • Des goodies seront remis aux pilotes engagés lors de l'enregistrement administratif
KZ2 / KZ2 MASTER / KZ2 GENTLEMAN	• 1 train de pneumatiques course offert à tous les pilotes engagés • Lors du podium : coupe, bouquet de fleurs, boisson festive, casquette et goodies spécifiques seront remis aux 3 premiers pilotes • Un prix récompensera la meilleure remontée en course (en finale) • Des goodies seront remis aux pilotes engagés lors de l'enregistrement administratif

REMISE DES PRIX EN FIN DE SAISON

39) Les pilotes vainqueurs des Coupes de France seront invités à la cérémonie des Trophées du Sport Automobile.